

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 9

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Halévy, et, à 12 ans, il entra au Conservatoire, comme élève du cours d'orgue de M. Benoist. Comme pianiste, il n'est inférieur qu'à Liszt et Rubinstein. Ses concerts sont de véritables triomphes. Comme organiste il n'a pas de rivaux ; comme compositeur, il procède à la fois de Bach, de Beethoven et de Berlioz..... Nous nous arrêtons, car en voilà assez pour désirer ardemment de pouvoir jouir de la grande fête musicale qui nous est promise.

Dans l'intéressante conférence qu'il a donnée dernièrement à Lausanne sur Agrippa d'Aubigné, M. Marc Monnier rappelait ce mot d'Henri IV : *Paris vaut bien une messe.*

Si nous en croyons M. Edouard Fournier, dont les recherches historiques ont une grande autorité, Henri IV ne l'aurait jamais prononcé. Voici ce que nous lisons dans un ouvrage de cet auteur, qui a pour titre *l'Esprit dans l'histoire* :

« La couronne vaut bien une messe. » D'autres disent : « Paris vaut bien une messe. »

Peu m'importe ; sous l'une ou l'autre forme, c'est, à mon sens, un mot très impudent. Si Henri IV en eut la pensée, lorsqu'il prit la résolution d'abjurer pour en finir avec les difficultés qui lui barraient le libre chemin du trône et l'entrée dans sa bonne ville, il fut certes trop adroit pour le dire. Rétablissez-le tel qu'il est, ce mot, rendez-le surtout à qui il appartient réellement, et il va devenir tout à coup d'une grande justesse, d'une incontestable vraisemblance.

C'est une des babillardes des *Caquets de l'Accouchée* qui va vous édifier et faire ainsi leçon à l'histoire sa commère : « Il est vray, dit-elle, la bare sent toujours le fagot ; et comme disoit un jour le duc de Rosny au feu roy Henry-le-Grand, que Dieu absolve, lorsqu'il lui demandoit pourquoi il n'alloit pas à la messe aussi bien que lui : *Sire, sire, la couronne vaut bien une messe.* »

Cette version nous paraît toute naturelle. Henri, roi de Navarre, assiégeait depuis longtemps Paris, dont la population, réduite à la famine, désirait ardemment, pour en finir, l'avènement d'un souverain français et catholique. Henri, profitant des circonstances, abjura la religion protestante, et monta sur le trône. On s'explique dès lors la réponse du duc de Rosny, qui peut se traduire ainsi : « Je comprends, Sire, que vous alliez à la messe, car le trône de France et Paris valent bien cela. »

Boutades.

Un mauvais garnement est cité devant le Tribunal pour résistance et voies de fait envers les agents de police :

Le président. Vous reconnaissiez avoir frappé les agents ?

L'accusé. Eh ! monsieur, j'étais un peu gris... je les ai frappés malgré moi.

Le président. Eh bien, c'est aussi malgré vous que nous vous condamnons à 15 jours de prison.

Un médecin qui se fait payer fort cher est appelé dans une famille auprès d'un malade. La visite terminée, les parents croient bien faire en lui glissant dans la main trois pièces de 5 francs. Le médecin les laisse tomber intentionnellement sur le parquet, et le voilà cherchant, ramassant et comptant : une, deux, trois... Puis feignant de chercher encore : « Et la quatrième, fait-il, je ne pourrai donc pas la retrouver ? »

— Pardon, docteur, dit le père du malade en lui donnant encore 5 francs, elle était tombée dans mon porte-monnaie.

Un paysan du Jorat visitant la collection des oiseaux du musée cantonal demande au conservateur : « Est-il vrai mossieu que les perroquets vivent si longtemps ?... »

— Ils peuvent aller, dit-on, jusqu'à cent ans ; mais pour ceux qui sont empaillés, il n'y a pas de limite.

Un client du café *** se faisant servir un verre de Chartreuse, dit au patron : « Mais... vous avez augmenté le prix de cette liqueur et cependant je remarque que les verres sont plus petits qu'autrefois ?... »

Le cafetier avec aplomb :

— Oui, monsieur, mais la bouteille est beaucoup plus grande.

Vous connaissez tous le décrotteur qui stationne ordinairement en face de la gare de Lausanne et qui a souvent le mot pour rire.

Disons avant tout que c'était un lundi. Un passant agrémenté d'une paire de pieds énormes s'arrête et pose le pied sur la sellette. Le décrotteur contemple avec un ébahissement narquois les bottes colossales qui s'étaient devant lui, se gratte l'oreille et dit au client :

— Dites-donc, bourgeois, si vous êtes pressé, je vais me faire aider par un camarade.

Récréation.

Réponse au problème précédent : On peut avoir 42, 36 ou 30 ans et être né en 1839, 1845 ou 1851. — 43 personnes ont trouvé la solution et le sort a désigné pour la prime M. E. Michelod, à Genève. *Réponse à la question :* Trois pigeons sur un toit font toujours un nombre impair. — La prime est échue à M. Justin Huguenin, à la Chaux-de-fonds.

Problème : Deux filles portent des œufs au marché. L'une dit à sa camarade : si tu me donnais un de tes œufs j'en aurais autant que toi. L'autre lui répond : Oui, mais si tu m'en donnais un des tiens, j'en aurais deux fois comme toi. — Combien avaient-elles d'œufs chacune ?

Prime : La 2^{me} série des Causeries.

Théâtre. Demain 27 février : Représentation des *Mousquetaires au Couvent* opéra comique. *L'Honneur à l'argent* comédie en 5 actes du Théâtre français. — Moitié prix à toutes les places, sauf aux loges et fauteuils. — Rideau à 7 1/4 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie